

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 27

Artikel: Compliment
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenhein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LES DIX CHŒURS OBLIGATOIRES

Tout d'abord, donnons la dernière lettre reçue et qui nous a obligé de différer jusqu'à aujourd'hui le résultat de la consultation sur les 10 chœurs obligatoires.

« Mon cher Conteur,

Je ne suis plus qu'un vieux, tout vieux, qui s'en va sans impatience comme sans appréhension du côté de « l'empire des morts », ainsi que disait le bon La Fontaine. A ce suprême déclin de la vie, est-il raisonnable d'émettre encore une opinion, de se mêler encore des choses d'un monde qu'on va quitter ? On s'expose à s'entendre qualifier de « vieux radoteur » et à être invité au silence et à ne pas se mêler de ce qui ne vous regarde plus.

Tant pis, je me risque tout de même. A mon âge, les mauvais compliments, les rebuffades n'ont plus grand effet ; on est déjà un peu de l'autre côté. Déjà aussi les hommes nous paraissent petits, petits, en dépit de leur orgueil, de leurs prétentions, et les traits qu'ils nous décochent ne sont que piqures d'épingles données par des Lilliputiens.

Tout d'abord, il me faut te dire, mon cher Conteur, que tout en applaudissant à l'idée de ton correspondant, j'ai été sincèrement peiné qu'elle ait eu sujet de se manifester. Il est bien triste que l'on soit obligé de battre le rappel en faveur de nos bons vieux chants nationaux, qui sont, en bien des cas, l'expression la plus sincère et la plus éloquente de notre patriotisme.

Nous avons ouvert toutes grandes les portes et les fenêtres sur l'étranger. Nos jeunes en ont naturellement profité pour prendre l'essor et nos voisins pour nous envahir, dans une mesure telle que leur nombre, toujours grandissant, commence à devenir un « péril national », ainsi que l'a dit un de nos premiers magistrats.

C'est là, peut-être, un achèvement vers l'abolition des frontières et l'internationalisme préconisé par certaine école. Qui donc peut prédire l'avenir ?

Quoi qu'il en soit, ce ne saurait être encore une excuse pour nous relâcher dans nos sentiments patriotiques, bien au contraire.

Dans ce monde de l'avenir, quel qu'il soit, l'importance du rôle des nations et leur influence seront sans doute proportionnées à la solidité de leur organisation, à la fermeté de leurs institutions, à la dignité de leurs magistrats, à la fidélité de leurs ressortissants et à leur amour pour le patrimoine sacré que leur ont légué leurs pères, la « petite patrie ».

Et voilà pourquoi, il faut conserver et cultiver pieusement les traditions qui établissent la filiation des générations. A côté des chants nouveaux que nous inspirent des circonstances et des aspirations nouvelles, sachons les chants qu'entonnaient nos pères dans les moments de danger ou de joie où ils éprouvaient le louable besoin de manifester et d'affirmer leur patriotisme. Un vieux dicton ne déclare-t-il pas que

les « cœurs sont près de s'entendre, quand les voix ont fraternisé ». Ce dicton a raison. Mais pour qu'il produise tout son bienfaisant effet, il faut que les voix s'harmonisent. L'union des cœurs, si désirable en certains cas, ne saurait résulter de la désunion des voix, de la cacophonie. Or donc, sachons tous par cœur la musique et toutes les paroles d'un certain nombre de nos chants nationaux — dix, si l'on veut, même plus — choisis parmi ceux qui évoquent le souvenir de quelque événement important de notre histoire ou qui expriment le mieux les caractères propres à notre pays.

Je propose donc les dix chœurs que voici :

1. *Cantique suisse*. — 2. *Le Ranz des vaches*. — 3. *Roulez, tambours !* — 4. *La fila dau quatorze*. — 5. *La Taveyanne*. — 6. *A la patrie* (Prends les plus belles mélodies). — 7. *Les Alpes* (Salut, glaciers sublimes !). — 8. *Helvétie* (Il est amis une terre sacrée), sur un autre air, si possible. — 9. *Hymne vaudois*. — 10. *Le Chasseur de chamois*.

Voici, mon cher Conteur, ma réponse à la question que tu as posée à tes lecteurs. Si j'ai tardé autant de te l'adresser, je t'en ai donné plus haut les raisons.

Je souhaite que la consultation que tu as ouverte ait un effet pratique. C'est le devoir de nos autorités et de tout bon citoyen de faciliter la réalisation du vœu émis par ton correspondant.

Un de tes plus vieux abonnés.

Le résultat du scrutin.

Voici maintenant le résultat de la consultation. Nous classons les chœurs dans l'ordre des suffrages qu'ils ont obtenus.

1. *Cantique suisse* 8 voix.
2. *Roulez tambours !* 8 »
3. *A la patrie* (Prends les plus belles mélodies, etc.) 6 »
4. *Helvétie* (Il est amis une terre sacrée, etc.) 6 »
5. *Les Alpes* (Salut, glaciers sublimes !) 6 »
6. *Canton de Vaud* (Chantons notre aimable patrie, etc.) 6 »
7. *Hymne vaudois* (Vaudois, un nouveau jour se lève, etc.) 6 »
8. *Ranz des vaches* 5 »
9. *Prière patriotique*, de Jaques-Dalcroze 4 »
10. *Chant national* (O monts indépendants) 4 »
11. *Po la fila dau quatorze* 3 »
12. *Sempach* (Sempach, champ semé de gloire, etc.) 3 »
13. *Le Drapeau* (Qu'on déroule de nos bannières, etc.) 3 »
14. *La Patrie* (La patrie est sur nos monts, etc.) 3 »
15. *Comme volent les années* 2 »
16. *A la Suisse* (A toi nos chants, berceau de nos vieux pères, etc.) 2 »
17. *Le chasseur de chamois* 2 »

18. *Invocation patriotique* (Toi, dont le trône est voilé de mystère, etc.) 2 voix.
19. *Le Rhin suisse* (Les Alpes sont à nous, etc.) 2 »
20. *Le vieux Léman* (O vieux Léman, toujours le même) 1 »
21. « L'oiselet a quitté sa branche, etc. », Jaques-Dalcroze 1 »
22. « Patrie à ton appel, etc. » 1 »
23. *L'amour du pays* (Tout Suisse porte dans son cœur, etc.) 1 »
24. « Chantons, chantons ensemble, la jeunesse et les fleurs, etc. » 1 »
25. *Hymne à la patrie* (O. Barblan) 1 »
26. *Fleurette* (?) 1 »
27. « La Suisse est belle, oh ! qu'il la faut chérir, etc. » 1 »
28. *Le Mal du pays* (Musique de Heim) 1 »
29. *L'Appel* (Paroles de Moratel) 1 »
30. *A l'Helvétie* (Paroles de Marc Monnier) 1 »
31. *Notre bon génie* (Il plane calme dans les cieux, etc.) 1 »
32. *En marche* (Marchons, accourons au combat, etc.) 1 »
33. *Arme ton bras* 1 »
34. *La Liberté* (Musique de W.-A. Mozart) 1 »
35. *A mon pays* (W. Baumgartner) 1 »
36. *Au Grulli* (A.-Armin Fröh) 1 »
37. *La Taveyanne* 1 »

On le voit, l'entente n'est pas encore faite, sur 37 chœurs indiqués, sauf le *Cantique suisse* et le *Roulez tambours*, qui font presque la majorité des suffrages, 8 sur 9, les avis se partagent sur les autres chœurs.

C'est égal, cette consultation ne sera peut-être pas inutile aux autorités scolaires ou militaires, aux éditeurs qui voudront bien tenter de répondre au vœu patriotique exprimé par notre correspondant. Cela, certes, serait un bien et se pourrait faire sans grande difficulté.

Compliment. — M*** — chacun le sait — ne peut voir une représentante du sexe charmant sans se croire obligé de lui adresser un compliment aimable.

L'autre jour, place St-François, il rencontre une dame de ses amies. Après les salutations d'usage et quelques mots échangés sur la pluie et le beau temps, M***, au moment de quitter son interlocutrice, fait :

— Oh ! voyez-vous, chère Madame, on ne saurait trop admirer vos beaux petits yeux et votre belle grande bouche.

S. O. T. — Un jeune homme épris d'une actrice lui écrivit coup sur coup trois lettres plus ridicules les unes que les autres.

A la réception de la troisième missive, l'actrice dit à une de ses amies qui assistait à la lecture :

« Décidément, ce pauvre garçon tient donc bien à prouver qu'il est un sot en trois lettres ».